



COCOPAQ



Bro Kemperle
Communauté de communes
Pays de Quimperlé

AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE

sur le projet de modification
du Schéma de Cohérence Territoriale
du Pays de Quimperlé

(Arrêté n° 2012-07)

du lundi 20 février 2012 au jeudi 22 mars 2012

❖ Lieu d'enquête

Le public pourra consulter le dossier d'enquête et formuler ses observations sur un registre déposé :

à la COCOPAQ, 3 rue Éric Tabarly, Kervidanou 4 à Quimperlé
aux jours et heures habituels d'ouverture (8h30-12h30 et 13h30-17h)

❖ 4 permanences

Le public pourra également rencontrer le commissaire enquêteur à la COCOPAQ lors des permanences suivantes :

- le lundi 20 février de 9h à 12h
- le mardi 6 mars de 14h à 17h
- le mercredi 14 mars de 9h à 12h
- le jeudi 22 mars de 14h à 17h

Les observations pourront également être adressées par écrit au commissaire enquêteur, M. Jean-Yves LE COULS, Officier de la marine nationale en retraite, à la COCOPAQ, 3 rue Éric Tabarly, Kervidanou 4, 29394 Quimperlé cedex